LES CATT'MÔMES	Projet pédagogique AL PRINTEMPS 13	E7-305-A
Site :	Cattenom	
Secteur :	3-12 ans	Cattenom

SOMMAIRE

CARTE D'IDENTITE **3**

I. ORGANISATEUR *3*

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL *3*

III. IMPLANTATION *3*

PREAMBULE **3**

INTENTIONS EDUCATIVES **4**

OBJECTIFS GENERAUX **4**

OBJECTIFS SPECIFIQUES **5**

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION **5**

I. ORGANISATION *5*
1. Public : 5
2. Période : 5
3. Horaires : 5

II. MOYENS *6*
1. Journée type 6
2. Vie quotidienne 6
   a. Accueil du matin 6
   b. Pause méridienne : 7
   c. Temps calme et repos : 8
   d. Accueil du soir et après-midi : 8
3. Axes de Travail / Thématique 8
4. Type d'activités et la nature 9
   a. Activités libres 9
   b. Activités improvisées 9
   c. Activités dirigées 10
      - Activités encadrées avec prestataires 11
      - Grands jeux 11
      - Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune (RAS) 12
      - Mobilisation en fonction des opportunités (RAS) 12
      - Sorties 12

Sports de nature (RAS) 13

III. ORGANISATION DE L'ESPACE 13
1. La structure : 13
2. Espaces occasionnels : 13
3. Structures ou lieux lors d'une prestation : 14

IV. DEPLACEMENT 14
1. A pieds : 14
2. Véhicule : 15

V. PROCEDURE HYGIENE 16
1. Mesure d'Hygiène en règle générale : 16
2. Le nettoyage des mains : 16
3. Réception des repas : (pour les personnes concernées) 17
4. Le service des repas 17

ENCADREMENT 18

I. FONCTION ET ROLE 18

II. COMPOSITION 19

III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES 19

IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT 20

V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES 20

VI. PAUSES 21

VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA 21
1. Déroulement 21
2. Grille d'évaluation 21

SUIVI SANITAIRE 23

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE 24

I. L'ACCUEIL 24

II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE 25

III. LES INFORMATIONS MEDICALES 25

IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS 26
1. Les objectifs 26
2. Les moyens 26
3. Organisation 26

V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES 27

VI. BILAN 27
1. Avec les familles 27
2. Avec l'équipe 27

EVALUATION DU PROJET 28

I. QUE VA-T-ON EVALUER ? 28

II. OUTILS D'EVALUATION 28

EMARGEMENT 28

CARTE D'IDENTITE

I. ORGANISATEUR

L'association « **Les Catt'Mômes »** dont la mission est centrée sur l'accompagnement et l'encadrement d'enfants, développe ses actions dans le cadre de valeurs républicaines et démocratiques, dans le respect des droits de l'enfant et de l'homme et en s'opposant aux phénomènes d'inégalité, de ségrégation et d'exclusion.
Ces actions réunissent les conditions nécessaires au développement de l'enfant et de l'adolescent dans le cadre éducatif, en complémentarité et partenariat de la famille, de l'école et du champ institutionnel et éducatif local.

II. ADRESSE SIEGE SOCIAL

Association les Catt'Mômes
5 rue Saint Exupéry
57570 CATTENOM

III. IMPLANTATION

L'association « Les Catt'Mômes » gère 7 sites sur le territoire communautaire de la CCCE en milieu rural sous le n° organisateur : **057ORG0355**

N° déclaration	*Adresse*	*Commune*	*Secteur*
0570355CL000112	Groupe scolaire « Michel de Montaigne », Allée du Bois	57570 BREISTROFF-LA-GRANDE	APS
0570355CL000312	Foyer Socio-Culturel, Ecole J-M PELT, place des Baillis	57570 RODEMACK	APS
0570355CL000112	2 rue Paul Verlaine	57570 MONDORFF	APS
0570355CL000112	Foyer Socio-Educatif, 5 rue de la Justice	57570 PUTTELANGE-LES-THIONVILLE	APS-MR
0570355CL000412	**5 rue Saint Exupéry**	**57570 CATTENOM**	**APS-MR-ACM**
0570355CL000412	5 rue Saint Exupéry secteur ados	57570 CATTENOM	APS-MR-ACM
0570355CL000212	14 Rue de Metz	57570 FIXEM	APS
0570355CL000212	6 rue de l'ancien Moulin	57570 GAVISSE	APS

PREAMBULE

Les Centres de l'association Les Catt'Mômes accueillent en priorité les enfants de 3 à 12 ans, selon leur spécificité, leur rythme de vie et leur maturité. Certaines structures peuvent accueillir les adolescents, à condition de pouvoir leur proposer un local adapté et un encadrement professionnel.

Chaque mode d'accueil est présidé par une démarche pédagogique. Ainsi, le temps du repas par exemple a été pensé comme une action à part entière organisée autour d'un projet pédagogique spécifique.

INTENTIONS EDUCATIVES

L'association Les Catt'Mômes considère que chaque enfant selon ses spécificités doit devenir CITOYEN à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur de son développement et de celui dans lequel il évolue. Elle participe à son cheminement d'enfant à adulte.

Les objectifs éducatifs y sont déclinés ci-dessous :

- Permettre le développement intellectuel de l'enfant et du jeune,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif par l'expression,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente et leur donner envie de pratiquer plusieurs fois la même activité afin de progresser,
- Apprendre à partager, à s'entraider, à respecter les autres et le matériel,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies, à la découverte de tout environnement naturel, géographique, social ou virtuel,
- Préserver les notions de plaisirs, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de ludique,
- Faciliter la participation de parents à des activités,
- Favoriser le lien social au sein de la commune et de la communauté de communes,
- Favoriser l'accès à la citoyenneté, la prise d'initiative et de responsabilité,
- Favoriser le lien social entre les partenaires, acteurs locaux ayant une incidence sur le développement de l'enfant et du jeune,
- Respecter les normes de sécurité et d'hygiène des structures d'accueil, ainsi que des ratios d'encadrement légaux.

OBJECTIFS GENERAUX

- Assurer un accueil de qualité et une démarche éducative permanente, dans un cadre réglementé et encadré par du personnel qualifié,
- Inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif,
- Faire découvrir aux enfants de nouvelles activités, leur proposer un moment de détente,
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport…,
- Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe tout en respectant la personnalité de celui-ci,
- Créer un environnement qui répond aux besoins de développement physique, psychique et social de l'enfant afin qu'il puisse grandir,
- Créer un espace de vie chaleureux et convivial afin que l'enfant se sente au mieux et en sécurité,
- Respecter le rythme et les besoins de l'enfant,
- Etre à l'écoute de l'enfant,
- Adapter les activités en fonction du constat de l'état physique des enfants,
- Créer un environnement rassurant où les enfants se sentent bien,
- Encourager l'enfant à être acteur de son accueil de loisirs,
- Développer l'estime de soi,
- Développer l'esprit de collectivité et de solidarité.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Mettre en place un programme d'activités hebdomadaire pour la période d'accueil de loisirs « printemps 2013 », afin d'informer les parents, de donner un repère à l'enfant, mais aussi permettre à l'équipe d'animation de s'organiser,
- Favoriser l'autonomie de l'enfant par l'accompagnement et l'encouragement de l'adulte au travers de l'apprentissage des règles de vie en collectivité et des activités libres, dirigées ou improvisées,
- Permettre à l'enfant de découvrir des activités variées, adaptées et originales et qui répondent à ses besoins en développement,
- Favoriser le développement de l'enfant par le jeu au travers du thème de la ferme,
- Proposer des sorties et des activités variées, afin d'élargir le champ culturel de l'enfant et contribuer à son épanouissement,
- Développer la créativité et l'imaginaire de l'enfant au travers de différents supports, matériaux et techniques proposés par l'équipe,
- Adhérer à un projet collectif tout en s'amusant,
- Responsabiliser les enfants à travers des tâches quotidiennes,
- Amener l'enfant à être acteur du projet,
- Intégrer la notion de respect de soi, des autres et du matériel,
- Faire partager différentes saveurs au travers d'ateliers culinaires,
- Aider l'enfant à se situer par rapport au groupe, tout en respectant la personnalité de celui-ci,
- Favoriser et encourager la prise de parole de l'enfant.
- Développer un comportement éco-citoyen chez l'enfant,
- Sensibiliser l'enfant au développement durable,
- Acquérir des comportements responsables,
- Valoriser le recyclage.

OPERATIONALITE DU PROJET / DE L'ACTION

I. ORGANISATION

1. *Public :*

Nous accueillons les enfants âgés de 3 à 12 ans de Cattenom et environs. Notre capacité maximale d'accueil est de 48 enfants : 24 enfants âgés de 3 à 6 ans et 24 enfants âgés de 6 à 12 ans.

2. *Période :*

L'accueil de loisirs se déroulera du 22 avril au 3 mai 2013.

3. *Horaires :*

Les horaires d'accueil sont : du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.
Une attention particulière sera faite pour respecter le rythme de l'enfant et répondre également à son attente.

II. MOYENS

1. *Journée type*

AL	
8h00 à 9h00	Accueil échelonné des enfants Temps calme : moment de détente et de jeux intérieurs et extérieurs
9h00 à 9h15	Rangement
9h15 à 9h30	Appel des enfants, explications des activités de la journée et forum
9h30	Début des activités
11h15	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel Temps libre : moment de jeux intérieurs et extérieurs (séparation des enfants dans différentes salles : maternelle, peinture, bungalow) Dressage de la table
12h00 à 13h00	Repas
13h00 à 14h00	Temps calme, lecture, sieste, détente
14h00	Reprise des activités
16h15	Fin des activités, rangement, nettoyage du matériel Préparation du goûter
16h30	Goûter commun
16h45	Forum : bilan de la journée avec les enfants
17h00 à 18h00	Départ échelonné des enfants Temps calme : moment de détente et de jeux intérieurs et extérieurs (séparation des enfants dans différentes salles : maternelle, peinture, bungalow) Rangement des locaux par les enfants et les animateurs
18h00	Réunion de l'équipe d'animation : bilan de la journée et préparation du lendemain (activités, sorties, …)

Ces journées sont des journées types où l'enfant a la possibilité de se reposer ou de s'asseoir à tout moment. L'équipe d'animation respectera ce besoin et s'y adaptera.

2. *Vie quotidienne*

a. *Accueil du matin*

Les enfants arrivent suivant des horaires échelonnés et seront répartis dans les différentes salles d'activité. L'animateur leur proposera des activités comme la lecture, les jeux de société, le dessin et le coloriage. Chacun sera libre de s'adonner à ses propres envies. L'enfant pourra tout aussi bien jouer seul, s'il le souhaite (petites voitures, dînette, poupées...). L'accueil du matin reste un temps assez calme pour permettre à l'enfant de démarrer sa journée tout en douceur.
Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer sur un terrain multisports et profiter également d'un espace vert. L'association a également depuis plusieurs années diversifié

les jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses,…) pour que chacun puisse s'amuser librement.

b. *Pause méridienne :*

Le temps de la pause méridienne sera un temps éducatif.
Il faut **bien accueillir, bien nourrir, bien éduquer** pour faire en sorte que la « cantine » devienne un véritable « restaurant scolaire ».
L'enfant doit être dans les conditions que tout adulte attend de ce moment : détente, amitié, convivialité de l'accueil, qualité de l'alimentation…
Pour cela, les animateurs aménageront l'espace pour le rendre fonctionnel et adapté, aménageront les différents temps de service, feront participer les enfants, les responsabiliseront pour les valoriser.
L'après-repas est avant tout **un temps de détente** et de **libre épanouissement.**

Avant chaque prise de repas, l'équipe d'animation s'assurera que :
- Les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table afin d'éviter les allers et venues durant le repas.
- Les enfants puissent s'installer à une table suivant leurs affinités, dans la mesure du possible. Toutefois, l'animateur se verrait contraint de changer de table un enfant qui perturberait le bon déroulement du repas.
- Les enfants soient accompagnés à chaque table par un animateur.

Au cours du repas l'animateur veillera à ce que chaque enfant :
- Ait au moins un apport conséquent au moment de la prise du repas.
- Goûte aux aliments qu'il ne connait pas afin de lui faire éventuellement apprécier.
- Ne joue et ne gaspille pas la nourriture.

Après le repas, les enfants auront le choix de pratiquer :
- Des activités (jeux de société, lecture, dessin, chant, jeux de mimes...) afin qu'ils puissent se détendre et se divertir avant leur retour en classe.
- La relaxation sur des tapis de sol, notamment pour les plus jeunes qui profiteront ainsi d'un temps calme, pendant que l'animateur leur racontera une histoire.
- Des jeux en plein air qui par beau temps et selon la demande des enfants restent privilégiés.

Dans tous les cas et selon chaque secteur, chacun prendra le temps de manger à son rythme en essayant de goûter à tout.
Cependant un enfant qui ne souhaite pas goûter un aliment, n'en sera pas forcé. Le moment du repas reste un moment convivial où l'échange entre les enfants et l'animateur est important.
Rappelons que le temps du repas n'est pas la mise en œuvre d'une simple restauration collective mais un moment pédagogique fort qui doit être mis au service de l'apprentissage du goût, de la diététique, du savoir être, du soin et de l'hygiène.
Les enfants seront mis à contribution sur la base du volontariat lors des repas. Il n'y aura aucune obligation.

En fonction du nombre d'enfants présents chaque jour, soit le temps de repas sera pris en 2 services(le premier pour les 3/6 ans à 11h30, le deuxième pour les 6/12 ans à 12h30), soit les enfants mangeront tous ensemble à 12h00.

c. *Temps calme et repos :*

Les enfants n'ayant pas toujours conscience de leur besoin de repos, des temps calmes sont proposés afin de respecter le rythme physiologique de chacun.

Groupe des 3/6 ans :
Le temps de repos et de sommeil dont chaque enfant a besoin est variable d'un enfant à un autre, nous cherchons à mettre en place des solutions qui tiennent compte de ces différents besoins.
Après le repas, une pièce dédiée au repos sera aménagée, réunissant les conditions de sommeil adéquates : attention relâchée, lumières éteintes, yeux fermés, allongé confortablement, sans chaussures, couverture à disposition.
Les enfants qui ne dorment au bout de 20 minutes ne sont tenus de rester allonger, ils pourront participer au temps calme : écouter un conte, regarder un livre…

Groupe de 6/12 ans :
Pour ce groupe, le temps calme s'oriente vers un « temps libre » où l'enfant organise avec ou sans copain son activité : jeux de société, lecture, dessin…Le tout dans le calme.

d. *Accueil du soir et après-midi :*

Les enfants prendront le goûter. Une attention particulière sera faite tout au long de l'année à l'équilibre alimentaire des enfants. Notamment à travers les goûters que nous leur proposerons. Nous privilégierons le pain accompagné de fromage ou chocolat, ainsi que les céréales, les compotes ou les fruits. L'enfant pourra choisir ce qu'il souhaite.

Puis, mise en place d'animations variées suivant l'âge des enfants. Les animateurs prendront en charge les enfants suivant leur groupe d'appartenance. Différents espaces leur seront attribués.
Chaque lieu répondra aux besoins conformes pour permettre un accueil des plus favorables. Plusieurs ateliers spécifiques seront proposés.

L'équipe d'animation restera toujours à l'écoute des enfants afin de diversifier les animations de la journée. Pour cela, nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeu.
Comme à l'accueil du matin, les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer sur un terrain multisports et profiter également d'un espace vert. L'association a également depuis plusieurs années diversifié les jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses,…) pour que chacun puisse s'amuser librement.

3. ***Axes de Travail / Thématique***

Deux équipes d'animation seront en place pour gérer l'une, les 3-6 ans, l'autre les 6-12 ans.
Le thème choisi est « L'ateliers des bricolos 100 % récup ».

Les animateurs veilleront à utiliser uniquement des matériaux de récupération : cartons, cagettes, bois, chutes de papier, bouteilles de lait, boîtes à œufs…
En plus d'utiliser les matériaux de récupération, les animateurs devront obligatoirement proposer des fabrications et créations en volume, en 3 D, à suspendre ou à accrocher.

En réunion de préparation, le 21 avril 2013, les animateurs devront proposer leur programme d'activités.

4. ***Type d'activités et la nature***

a. *Activités libres*

Afin que l'enfant, en tant qu'individu, puisse trouver des moments propres à lui, différentes activités libres seront proposées à travers plusieurs espaces mis en place

par l'équipe d'animation. Les espaces organisés créent ainsi un repère pour l'enfant et permettent de le rassurer. Les enfants pourront ainsi avoir des activités individualisées, respectant les besoins de chacun.
Ces aménagements procurent une autonomie pour les enfants, qui restent néanmoins toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.
L'enfant doit pouvoir jouer seul, avoir des moments bien à lui afin d'organiser son temps comme il le désire.
Pour cela nous aménagerons différents coins comme un espace lecture, un espace dessin coloriage et un espace jeux en prenant soin de veiller à ce que l'enfant puisse trouver facilement ce qui lui convient. Cela lui permet également de garder une certaine indépendance. Nous retrouvons principalement ces activités à l'accueil du matin et pendant la pause méridienne ainsi qu'à d'autres moments de la journée quand le besoin s'en fait sentir pour l'enfant.

Les enfants pourront dès que le temps le permettra jouer à l'extérieur et profiter également d'un espace vert. Mise également à disposition de jeux extérieurs (ballon, jeux de société géants, cordes à sauter, raquettes, échasses…..) pour que chacun puisse s'amuser librement, mais toujours sous la surveillance de l'équipe d'animation.

Les activités libres sont très importantes dans une journée, c'est un temps où les enfants échangent et s'adonnent à des activités qu'ils ont choisies. Plusieurs choix s'offrent ainsi à eux : activités manuelles, jeux, activités sportives. Les enfants se répartissent comme ils le souhaitent et ont la possibilité de proposer d'autres activités. L'enfant est libre des ses choix. L'animateur reste présent et répond, dans la mesure du possible, à leurs attentes.
L'enfant devra être un citoyen à part entière, sa participation sera essentielle.

b. *Activités improvisées*

Tout au long de l'accueil, l'équipe d'animation proposera des animations improvisées en fonction de la période, la météo, l'actualité, des axes de travail et la demande des enfants.
Les animateurs seront à l'écoute des enfants en organisant des forums afin de recueillir les avis et propositions de chacun. Cela permettra aux enfants de s'organiser, avec l'aide de l'équipe d'animation, pour des activités, règles de vie collective permettant de bien vivre ensemble.
Les activités improvisées nous rappellent que quelquefois, l'enfant a besoin de laisser exprimer ses désirs. On peut comprendre qu'il n'ait pas envie de pratiquer une activité toute faite, bien pensée par l'animateur. Mais qu'au contraire, l'enfant ait lui même envie de suggérer une activité. Dans ce cas, on le laissera proposer son activité qui sera menée avec l'aide de l'animateur. Cela va de même pour l'animateur qui se rend compte que l'activité qu'il voulait proposer n'est plus adaptée pour diverses raisons et de ce fait propose tout à

fait autre chose. Pour exemple, il fait beau, les enfants sont trop agités pour faire l'activité prévue initialement, l'animateur leur proposera de faire des jeux à l'extérieur.

c. *Activités dirigées*

Des animations seront proposées en fonction d'axes de travail préalablement définis par l'équipe d'animation. Ces axes permettront de répondre aux objectifs fixés mais également de réaliser et proposer des projets à long terme avec les enfants.
Les activités dirigées seront proposées par l'animateur:

→ Elles sont le résultat de constats établis sur le terrain.
→ Elles reflètent également le désir de l'animateur de proposer des activités qu'il apprécie plus particulièrement du fait qu'il les maîtrise parfaitement de part sa formation. Les enfants seront d'autant plus motivés à l'approche d'une nouvelle activité que l'animateur le sera lui même.
→ Elles tiennent compte aussi des souhaits des enfants qui ne manquent pas de les suggérer lors d'entretiens informels ou dans les boîtes à idées. L'animateur étant toujours à l'écoute des enfants en essayant de répondre à leurs attentes dans la mesure du possible et du réalisable bien entendu.

La mise en place d'un thème permet à l'enfant d'avoir une cohérence par rapport à ce que l'animateur lui propose. L'activité à thème permet en outre de fédérer le groupe et de suivre un projet du début à la fin en mesurant son évolution. Il est important que l'enfant puisse se positionner et s'investir dans la continuité d'un projet.

Un travail de sensibilisation et d'information sera fait au préalable pour que l'enfant comprenne bien ce qu'il va vivre durant le temps de l'activité.

Les activités dirigées de type manuelle, musicale ou encore d'expression favoriseront l'imagination et la créativité propre à chaque enfant.
Les jeux et activités sportives favoriseront le respect, la socialisation, la notion d'équipe, l'épanouissement et le plaisir. Les activités seront adaptées à l'âge et à la capacité du public.

Calendrier Prévisionnel des animations dirigées :

CUISINE

GROUPE	PERIODE	LIEU
3/6 ans	- Jeudi 25 avril : AM - Mardi 30 avril : AM	Maison de l'enfant
6/12 ans	- Mercredi 24 avril : matin - Jeudi 2 mai : matin	Maison de l'enfant

→ *Activités encadrées avec prestataires*

Atelier d'éducation à l'environnement et à la vie de ferme			
PRESTATION	**GROUPE**	**PERIODE**	**LIEU**
Association Phloème	3/5 ans	Mardi 23 avril : AM	Maison de l'enfant

Initiation Hip Hop			
PRESTATION	**GROUPE**	**PERIODE**	**LIEU**
Professeur : Hakim OUHIBI	3/5 ans et 6/12 ans	Lundi 22 avril : AM	Gymnase

Initiation Zumba			
PRESTATION	**GROUPE**	**PERIODE**	**LIEU**
Professeur : Audrey FATIER	3/5 ans et 6/12 ans	Lundi 29 avril : AM	Gymnase

Initiation Gymnastique			
PRESTATION	**GROUPE**	**PERIODE**	**LIEU**
Professeur : Nathalie RENAULT	3/5 ans et 6/12 ans	Vendredi 26 avril : AM	Gymnase

Mini-golf			
PRESTATION	**GROUPE**	**PERIODE**	**LIEU**
Philippe Mauvais de « Prestige Décoration »	3/5 ans 6/12 ans	Vendredi 3 mai : matin Vendredi 3 mai : AM	Gymnase Gymnase

→ *Grands jeux*

Les grands jeux restent toujours un temps fort pour les enfants. Cela implique un temps plus important de préparation.
Une histoire est imaginée pour annoncer le jeu. Chaque animateur se déguise pour rendre l'histoire encore plus vraisemblable et donner un côté plus festif au jeu. Les enfants sont autonomes, ils forment des équipes qui se déplacent dans les différents ateliers proposés suivant le thème choisi.
Le grand jeu sera défini en réunion d'équipe, le 21 mars 2013.

GRAND JEU		
GROUPE	**PERIODE**	**LIEU**
3/5 ans	Jeudi 2 mai : AM	Maison de l'enfant

→ *Projets enfants parents*

Depuis plusieurs années, le conseil d'administration et l'équipe pédagogique souhaitent créer des moments privilégiés ou enfants et parents peuvent partager ensemble.
L'objectif étant que les enfants puissent faire découvrir ce qu'ils ont pu réaliser à leurs parents, ou jouer le temps d'une animation avec leurs parents.

L'idée pour cette session, est de proposer à la dégustation les gouters confectionnés durant les ateliers cuisine. Les animateurs pourront ainsi prendre le temps d'échanger sur la journée, ils pourront également être accompagnés d'enfants qui le souhaitent pour le service.

→ *Mobilisation en fonction de la vie associative de la commune (RAS)*

→ *Mobilisation en fonction des opportunités (RAS)*

→ *Sorties*

SORTIE : **Tour aux puces de Thionville**
OBJECTIFS EDUCATIFS : - Découvrir le médiéval - Créer une gargouille
ORGANISATION : - Période : mardi 23 avril 2013 - Nombre de séance : 1 - Horaires : 9h00 à 11h30 - Nombre d'enfant et âge : 24 enfants de 6 à 12 ans - Lieu du déroulement : Musée de la Tour aux Puces (Cour du Château BP30352, 57125 THIONVILLE cedex)
ENCADREMENT : 1 directrice / 2 animatrices
QUALIFICATIONS REQUISES : RAS
INTERVENANT ET QUALIFICATION RAS
RAPPEL REGLEMENTATION : 1 animateur pour 12 grands
DEPLACEMENT : 3 camionnettes

SORTIE : **Initiation à l'escrime**
OBJECTIFS EDUCATIFS : - Développer la maîtrise de soi - Développer ses réflexes - Etre attentif
ORGANISATION : - Période : Mardi 30 avril 2013 - Nombre de séance : 1 - Horaires : de 14h00 à 16h00 - Nombre d'enfant et âge : 24 enfants de 6 à 12 ans

Lieu du déroulement : Salle d'escrime de Thionville (complexe sportif La Miliaire, 71 rue Paul Albert, 57100 Thionville)
ENCADREMENT : 1 directrice BAFD / 2 animatrices
QUALIFICATIONS REQUISES : RAS
INTERVENANT ET QUALIFICATION 1 maître d'arme
RAPPEL REGLEMENTATION : 1 animateur pour 12 grands
DEPLACEMENT : 3 camionnettes

→ *Sports de nature (RAS)*

III. ORGANISATION DE L'ESPACE

1. *La structure :*

La structure de Cattenom se compose :
- d'une grande salle principale (lieu d'activités, de repas, de jeux (coin lecture, coin cuisine), présence de deux extincteurs, trois sorties extérieures),
- la salle "maternelle" (lieu d'activités, de jeux et de repas pour les 3-5 ans, une sortie extérieure),
- la salle "peinture" (lieu d'activités, de repas, de stockage de matériels),
- trois bureaux (directrice, coordinatrice, secrétaire),
- deux espaces toilettes: toilettes enfants (4 toilettes taille normale, 2 toilettes taille réduite); toilette adulte (stockage matériel),
- espace cuisine (1 espace repas avec 1 extincteur et une sortie extérieure, 1 espace lave-vaisselle avec une sortie extérieure),
- un espace de stockage extérieur (jeux d'extérieur).,
-d'un bungalow extérieur composé de 2 salles d'activités pour les 6/12 et les ados.

A l'extérieur, nous disposons:
- d'un terrain multisports,
- d'un espace vert avec deux sorties.

A proximité:
- un gymnase, foyer du gymnase,
- un parc de jeux, parcours de santé.

2. *Espaces occasionnels :*

Lieux	Description	Circuit à emprunter pour s'y rendre
Espace extérieur	Terrain multisports, espace vert se trouvant accolés à la structure.	Les animateurs doivent préciser sur le cahier de sortie, se trouvant dans le bureau de la coordinatrice, le

	Lors de chaque sorties vérifier: - que les portes soient fermées - que le city stade soit propre. Rappeler les règles de sécurité.	circuit emprunté pour se rendre au sein de l'espace occasionnel.
Gymnase	Une salle principale, deux vestiaires, toilettes, rangement matériel	

3. ***Structures ou lieux lors d'une prestation :***

Prestations	Lieu	Sécurité	Documents obligatoires
Initiations : - Hip Hop - Zumba - Gymnastique - Mini-golf	Gymnase :	Etablir des règles de sécurité et des consignes (ne pas toucher aux agrès), respecter le matériel, un animateur accompagne toujours les enfants aux toilettes, recompter les enfants à plusieurs reprises	Trousses de secours, fiches sanitaires, numéros d'urgence, numéro de la directrice

IV. DEPLACEMENT

1. ***A pieds :***

→ Chaque animateur assurant les trajets doit mettre un gilet de sécurité.
→ Les enfants se rangent deux par deux.
→ Mettre au premier rang des enfants comprenant les consignes.
→ L'animateur fait l'appel suivant la liste de pointage dont il dispose.
→ L'animateur compte les enfants pour s'assurer que le nombre d'enfants présents est bien le même que le nombre d'enfants inscrits sur la liste de pointage.
→ Durant le trajet un animateur se place à l'avant du groupe et un autre à la fin. Suivant l'effectif, un animateur supplémentaire se placera au milieu.
→ Les animateurs se placent toujours du côté de la route pour assurer la protection des enfants.
→ Lorsque la chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons tels que trottoirs ou accotements les animateurs sont tenus de les emprunter. S'il n'est pas possible d'utiliser les emplacements réservés aux piétons ou en l'absence de ceux-ci, le groupe se placera le plus possible sur le bord de la chaussée, à droite dans le sens de leur marche, de manière à laisser libre au moins la moitié gauche de la route, en prenant les précautions nécessaires.

→ Pour la traversée de la chaussée, les animateurs doivent couper la route en se plaçant au milieu les bras écartés et face à la route.
→ Les animateurs veillent à ce que les enfants ne courent pas durant le trajet.
→ Au retour, veiller également à bien recompter les enfants en quittant la cantine ou tout autre lieu d'accueil (salle de sport, parc de jeu, piscine, etc…).
→ S'il y a un bus à prendre, il faudra s'assurer que tous les enfants montent effectivement dans le bus, en les comptant et en les nommant.
→ Lors des trajets cantine, les fiches sanitaires de liaison restent à disposition dans le lieu de rangement habituel.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

2. Véhicule :

Disposition générale :
Avant de prendre possession du véhicule, les animateurs doivent vérifier le document « organisation des trajets » qui est affiché.
Lors de sortie de la structure, ne pas oublier :

→ les fiches sanitaires,
→ une trousse de secours,
→ la liste des enfants,
→ Les numéros de téléphone d'urgence (de l'association, des pompiers, du SAMU…).

Trajet en véhicule de l'association :

→ Procéder à un état des lieux à chaque utilisation du véhicule (avant et après l'utilisation). Toute anomalie sera déclarée sur l'enregistrement E7-404 qui se trouve dans le véhicule. Cette fiche dûment renseignée sera remise à la coordinatrice qui se trouve sur le lieu concerné. En cas de non-conformité du véhicule, toute personne a un droit de retrait.
→ S'assurer qu'il y a suffisamment de carburant dans le véhicule. Dans le cas où la jauge se situe dans la zone de réserve, le signaler immédiatement à la coordinatrice.
→ Vérifier que les papiers du véhicule se trouvent dans la boîte à gants.
→ Vérifier que le matériel transporté soit rangé dans le coffre. Il est important qu'il ne bouge pas lors du transport. Aucun objet ne doit se trouver au dessus du tableau de bord, de façon à ne pas encombrer la vue du chauffeur.
→ Prendre soin d'installer les enfants les plus petits en taille sur les rehausseurs prévus à cet effet (poids maxi. De 35kg).
→ Placer uniquement les enfants les plus grands en taille et non en âge à l'avant, à partir du moment où il n'y a plus de place à l'arrière.
→ Mettre 8 enfants maximum dans les véhicules.
→ Veiller à ce que chaque enfant soit attaché lors des trajets. Bien lui préciser qu'il ne doit en aucun cas se détacher avant que l'animateur lui en donne l'autorisation (arrêt du véhicule, moteur coupé et frein à main serré).
→ Répéter aux enfants qu'il est formellement interdit d'ouvrir ou fermer la porte du véhicule que ce soit pour y monter ou en descendre.
→ Aider les plus petits à monter ou à descendre.
→ En cas d'accident, les animateurs trouveront le constat à l'amiable dans la boite à gant. Ils doivent agir dans l'ordre suivant :

- Se munir du gilet de signalisation
- Placer le triangle de signalisation 50 m avant le véhicule.
- Mettre les enfants en sécurité soit derrière la glissière de sécurité s'il y en a une.
- Prévenir les secours, s'il y a lieu
- Prévenir l'association en donnant le lieu exact et la liste nominative des enfants à bord.

Que doit faire l'association le cas échéant :

- Dépêcher un véhicule avec deux animateurs dedans.
- Prévenir une dépanneuse.
- Faire la liste exacte des enfants à bord du véhicule.
- Faire le lien entre l'hôpital et les familles s'il y a lieu.

Cf : Procédure Transport et déplacement des usagers (P3-200-B).

V. PROCEDURE HYGIENE

1. *Mesure d'Hygiène en règle générale :*

→ Se nettoyer et se désinfecter les mains régulièrement,
→ Déclarer tout de suite les affections digestives graves ainsi que les maladies de la peau auprès du responsable de votre antenne,
→ Traiter tout de suite les blessures et les protéger par des pansements étanches et des gants,
→ Ne pas porter des bijoux aux mains (montre, bague, bracelet) lors de la réception,
→ Porter une coiffe enveloppant la totalité de la chevelure lors de la réception,
→ Mettre un tablier propre lors de la réception,
→ Ne pas utiliser son tablier pour s'essuyer les mains,
→ Ne pas fumer au poste de travail,
→ Ne pas tousser ou éternuer sur les denrées alimentaires,
→ Garder le poste de travail bien rangé et en parfaite propreté,
→ Appliquer à la lettre le plan de nettoyage qui est affiché en cuisine,
→ Vider les bains-maries tous les jours,
→ Relever les températures quotidiennement sur l'enregistrement E3-102,
→ Nettoyer le réfrigérateur mensuellement et le notifier sur l'enregistrement E3-102 qui sera conservé par les coordinatrices de site, sans limites aucunes,
→ Prévenir en urgence la Direction si la température du réfrigérateur dépasse 4°.

2. *Le nettoyage des mains :*

Comment se nettoyer les mains correctement ?

→ A défaut de lavabo à commande, ne pas refermer le robinet avec les mains nettoyées, mais en protégeant la main par une serviette à usage unique,
→ Pour le séchage, utiliser des serviettes à usage unique,

Quand faut-il se nettoyer les mains ?

→ Avant de commencer le service,

→ Après être passé aux WC (pour soi ou en accompagnant un enfant),
→ Après les travaux de type « sale » (enlèvement des déchets, nettoyage, etc…),
→ Après avoir éternué ou toussé.

3. ***Réception des repas : (pour les personnes concernées)***

Avant la réception

1. Allumer le bain-marie ou l'armoire chauffante (au minimum 2H00 avant la réception),
2. Vérifier la température du réfrigérateur et s'assurer de sa propreté, une fois par jour,
3. Vérifier la température du bain marie, une fois par mois (70°),
4. Se nettoyer les mains correctement,
5. Nettoyer tous les plans de travail alimentaire ainsi que les tables avant d'y mettre le couvert,
6. Mettre sa tenue de travail : charlotte, tablier et éventuellement les gants et masque.

REMARQUE : ne plus toucher à rien avant l'arrivée du livreur pour la réception.

Pendant la réception

REMARQUE : fermer les fenêtres et les portes (pas de courant d'air).

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids (maximum 4°) et les mettre directement dans le réfrigérateur (sans le cartonnage),
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°) mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°), mettre directement au bain-marie ou dans l'armoire chauffante,
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Si les températures sont supérieures à 4° pour le froid et inférieures à 63° pour le chaud, il faut :
   - refuser les aliments,
   - mettre en place le repas de substitution,
   - remplir une fiche d'amélioration E2-301.

4. ***Le service des repas***

Pendant le service

1. Se nettoyer à nouveau les mains,
2. Essuyer le thermomètre avec les lingettes désinfectantes,
3. Prendre la température des aliments froids 4° et servir aussitôt,
4. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
5. Prendre la température de la viande (pas en dessous de 63°),
6. Essuyer de nouveau le thermomètre avec une lingette désinfectante,
7. Prendre la température des légumes chauds (pas en dessous de 63°),
8. Essuyer à nouveau le thermomètre et le ranger dans son étui,
9. Servir aussitôt les aliments aux enfants.

Cf : Procédure Hygiène réception et service des repas (P3-100-A).

ENCADREMENT

I. FONCTION ET ROLE

Directrice générale :

- → Direction et coordination de la structure, des équipes ainsi que de l'animation globale,
- → Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation…),
- → Gestion financière de l'ensemble de la structure,
- → Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financières, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des secteurs,
- → Rencontres régulières avec les partenaires afin d'assurer un suivi : pédagogique, financier, coordination,
- → Veille réglementaire auprès des administrateurs et équipe pédagogique,
- → Mise en place de formations internes répondant aux attentes du territoire et nos objectifs.
- → Participation au développement local,
- → Développement des actions à destination du public jeunes,
- → Participation aux réunions mensuelles organisées par la CCCE,
- → Développement des projets avec les autres associations locales.

Directrice :

- → Responsable de la mise en place du projet de l'association,
- → Garent du respect du projet pédagogique et éducatif,
- → Lien avec le conseil d'administration,
- → Responsable des relations avec l'extérieur (parents, municipalité…),
- → Gestion administrative et financière de l'association,
- → Gestion du personnel / management / formation,
- → Coordination des activités,
- → Responsabilisation de l'animateur face à son travail,
- → Encadrement et gestion des animateurs.

Animateur :

- → Respecter le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs,
- → Construire une relation de qualité avec les mineurs,
- → Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- → Accompagner les mineurs dans la réalisation des leurs projets,
- → Respect de la courbe d'activité,
- → Assurer la sécurité physique et morale des mineurs,
- → Encadrement d'un groupe,
- → Restitution / fiche action, bilan.

NOM	PRENOM	FONCTION	DIPLOME
JOLY	Coralie	Directrice Chargé du suivi sanitaire	BEATEP
TUBIA	Tiffany	Directrice Remplaçant chargé du suivi sanitaire	BAFD
REMY	Michèle	Animatrice	BAFA
FORETT	Jennifer	Animatrice	BAFA
DEBARS	Marine	Animatrice	Stagiaire BAFA
BIANCHI	Sandy	Animatrice	BAFA
PAIX	Elodie	Animatrice	BAFA
SCHMITT	Céline	Animatrice	Stagiaire BAFA
SPEICHER	Susanne	Animatrice, intervenante allemande mise à disposition par la mairie	Sans diplôme de l'animation

II. COMPOSITION

III. LE CADRE ET LES REGLES PEDAGOGIQUES

Le Directeur et son équipe sont garants du respect des règles établies au sein des structures. A l'extérieur, l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (prestataire d'activité, code de la route…) pour garantir la sécurité des enfants et le respect des autres.

Le cadre fixé doit permettre :

- → Aux enfants :
  - → De se sentir en sécurité,
  - → De comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
  - → De discuter avec l'adulte sur le négociable et non négociable.

- → A l'équipe d'encadrement :
  - → De travailler de manière cohérente par rapport au projet,
  - → D'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
  - → D'affirmer notre rôle d'adulte référent et garant de la sécurité.

La démarche à suivre en cas de non respect d'une règle :

- → Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé,
- → Discuter calmement avec l'enfant ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec l'enfant n'est pas un débat public),
- → Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important),

→ Déléguer au collègue ou au Directeur la prise en charge de l'enfant si vous ne vous sentez pas capable de le faire.

Ne pas faire ou dire :

→ Crier fort, puis très fort, puis très très fort (vous allez vous fatiguer avec les enfants et cela ne servira à rien),
→ Ne dîtes pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-mêmes respecter les règles),
→ Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte,
→ N'annoncez pas une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue,
→ Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Toute l'équipe devra :

→ Savoir être patiente, écouter, expliquer…
→ Etre responsable
→ Prendre des initiatives
→ Veiller à la sécurité

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous (enfants et adultes), nous nous construisons autour de valeurs (le bien, le mal, l'interdit, l'autorité, la loi, la morale…). Le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes et adaptées à la situation. Le cadre défini d'abord un espace de liberté pour tous.

IV. REPARTITION DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La répartition de l'encadrement des groupes d'enfants sera réfléchie et décidée lors des réunions pédagogiques en fonction de l'effectif et l'âge des enfants.
Rappel :

	Moins de 6 ans	Plus de 6 ans
MR/ACM	1 animateur pour 8	1 animateur pour 12

V. ORGANISATION DES REUNIONS PEDAGOGIQUES

Afin que l'équipe pédagogique puisse organiser son travail une réunion d'équipe aura lieu le 21 mars 2013, de 14h à 15h45, à la salle des fêtes de Fixem, afin d'organiser et d'évoquer le projet pédagogique. Lors de cette rencontre, les points suivant seront évoqués :

- Le projet pédagogique,
- La sécurité,
- L'encadrement,
- Les règles HACCP…

Les animateurs auront leur planning, ils pourront s'avancer et préparer leurs activités. Ils profiteront de cette rencontre avec leurs collègues pour s'organiser.

Cette réunion est très importante car elle permet à l'ensemble des intervenants de l'été de faire connaissance. Mais elle permet également d'évoquer le projet pédagogique, d'en discuter en équipe et éventuellement d'apporter des modifications. C'est un moment d'échange.

L'objectif principal des réunions quotidiennes est la coordination des animations et la mise en commun des expériences. Evoquer les problèmes rencontrés face à un enfant, à une activité ; l'équipe d'encadrement essayera de déterminer l'origine et d'apporter une solution.
Les réunions servent de lieu de formation des animateurs. Elles permettent également d'organiser les activités et d'envisager certains aménagements.
Elles sont très importantes car elles donnent la possibilité à chacun de s'exprimer.
Il ne faut en aucun cas que les relations au sein de l'équipe ou avec les enfants ne se détériorent. Le fait de ne pas évoquer ce qui ne va pas, peut perturber une ambiance et le travail « Il ne faut pas remettre à demain ce que l'on peut faire ou dire tout de suite ».

VI. PAUSES

Des temps de pauses seront planifiés suivant le chapitre V article 1.3.1 de la Convention Collective Nationale des acteurs du lien social et familial.

VII. EVALUATION DES STAGIAIRES BAFD/BAFA

1. *Déroulement*

→ En début de stage sera proposée une évaluation de ses acquis personnels, de ses attentes et des attentes et des objectifs fixés par la Direction.
→ Tout au long du stage, un relais, une écoute et une aide permanente sera mise en place, pour soutenir le stagiaire dans ses acquisitions. Il pourra s'appuyer sur les animateurs permanents, l'adjoint pédagogique, l'équipe de direction.
→ En milieu de stage, le stagiaire aura une évaluation intermédiaire.
→ En fin de stage, le stagiaire fera un bilan de son expérience, il évaluera ses acquis ou ses remarques.

2. *Grille d'évaluation*

EVALUATION BAFD	I	M	B	Observations
I = Insuffisant M = Moyen B = Bien				
LE SAVOIR-ETRE				
Développer mes capacités d'écoute				
Etre présent et disponible				
Etre empathique, ouvert				
Etre dynamique et moteur				
Etre organisé, gérer mon rythme				

Faciliter le travail pris en charge par les autres				
M'exprimer de façon audible				
Assurer mes paroles, mes actes, mes écrits, mes décisions, mes engagements				
Prendre de la distance pour communiquer				
LE SAVOIR				
Connaître la législation et les obligations				
Connaître les grandes étapes du développement de l'enfant				
Connaître les différentes méthodes de travail en équipe				
Définir le rôle et les fonctions de chaque membre d'une équipe pédagogique				
Maîtriser un vocabulaire de pédagogie en rapport avec les fonctions à exercer				
Identifier les partenaires				
LE SAVOIR-FAIRE				
Remplir et faire remplir des documents d'évaluation				
Expliquer et transmettre des objectifs éducatifs				
Elaborer des objectifs pédagogiques				
Rédiger un projet pédagogique				
Permettre et prendre en compte la parole de l'enfant				
Prendre des décisions et les argumenter				
Favoriser l'expression des membres de son équipe, leur prise d'initiative et leur créativité				
Recruter				
Manager				
Animer une réunion et d'une manière générale, divers temps de travail				
Evaluer des actions, un projet				
APTITUDES				
Etre initiateur, conducteur et porteur d'un projet pédagogique				
Accompagner les animateurs et les adjoints dans leur formation				
Etre garant du bon fonctionnement de la collectivité dans le cadre de la loi, en préservant la sécurité de chacun des acteurs				
Etre garant de la communication interne et externe				
Etre garant de la gestion budgétaire et administrative				
Exprimer clairement ses limites, tout en étant dans une démarche active d'apprentissage et de progression				
Ne doit pas avoir de comportement et/ou d'attitudes				
Non admis par la loi Française et de l'éventuel pays d'accueil				
Non respectueux des autres personnes				
Non respectueux des locaux et du matériel				
Pouvant mettre en danger physique et/ou moral les autres acteurs du centre				
Pouvant le mettre personnellement en danger physique				
Ne doit pas avoir de discours				
Non admis par la législation Française				
Ne respectant pas les autres acteurs du centre				
Traduisant des conceptions pédagogiques, modes de relation et d'organisation non respectueux des personnes et en particulier des enfants et des jeunes				

EVALUATION BAFA	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	**Observations**
1 Très satisfaisant **2** Satisfaisant **3** Moyen **4** Insatisfaisant **5** Très insatisfaisant						
La santé et la sécurité						
Sait garantir la sécurité morale et affective des enfants						
Sait garantir la sécurité physique des enfants						
Sait rassurer les enfants						

Sait apporter les soins « basiques » en cas de petit accident (coups, désinfection, pansements, etc…)						
Connaît l'essentiel de la législation Jeunesse et sports en matière d'accueil des mineurs.						
Sait être à l'écoute des enfants						
A une connaissance du public						
Au sein de l'équipe						
Sait écouter ses collègues						
Participe activement à la préparation et/ou réunion						
A une capacité d'analyse						
Est force de proposition						
Sait se documenter						
Sait gérer son propre rythme						
Sait « passer le relais » quand le besoin s'en fait sentir						
Faire part de ses problèmes d'ordre pédagogique						
L'activité						
Sait adapter l'activité à l'âge des enfants						
Sait adapter l'activité aux conditions climatiques						
Sait adapter l'activité à la fatigue des enfants						
Anticipe et prépare ses activités						
S'implique dans l'activité						
Sait créer un « imaginaire»						
Sait gérer un temps calme						
Sait gérer un temps de repas						
Sait gérer un temps d'activité						
Sait gérer un temps de voyage						
Sait gérer un temps d'accueil						
Les relations / Le partenariat						
Sait prendre en compte les demandes des parents						
Travaille avec les animateurs Brevets d'Etat						
Travaille avec les animateurs Surveillants de Baignades						
Travaille avec l'équipe de service						
Le projet						
Connaît la notion de projet						
Travaille avec une méthodologie de projet						
Partage les valeurs du projet						

SUIVI SANITAIRE

Le « ***chargé du suivi sanitaire*** » est la personne désignée pour :

- → faire le suivi des fiches sanitaires de liaison,
- → informer l'équipe d'animation des allergies ou autres,
- → identifier les mineurs qui prennent des médicaments,
- → s'assurer, signer et dater les médicaments occasionnels ainsi que l'ordonnance apportés par les parents,

→ ranger les médicaments dans l'armoire à pharmacie hors de portée des enfants,
→ être garant du remplissage de la trousse de secours,
→ suivre le registre des soins apportés.

Une personne est nommée en cas d'absence de la directrice.

Pour l'accueil de loisirs hiver 2013, le chargé du suivi sanitaire est Coralie Joly, la personne désignée pour remplacer en cas d'absence est Tiffany Tubia.

L'armoire à pharmacie de la structure se trouve dans le bureau de la coordinatrice, hors de portée des enfants. On y trouve le matériel autorisé pour soigner les enfants, ainsi qu'un registre des soins apportés.

ACCUEIL D'ENFANTS PORTEURS D'HANDICAP ET TROUBLES DE LA SANTE

Ouverts à tous, sans distinction, notre association porte un projet de développement social des personnes. Les valeurs énoncées dans notre projet éducatif (le respect de la dignité, la solidarité et la démocratie), reflète notre sensibilité à la question de l'égalité. Nous avons pu constater au quotidien que les écarts ne cessent de se creuser que de nouvelles situations d'exclusion apparaissent et c'est dans cette démarche que nous souhaitons développer une solidarité. Cette solidarité prête une attention aux différentes formes d'inégalités et de discriminations, y compris celles qui existent entre personnes valides et personnes en situation de handicap, avec l'ambition d'accueillir tout le monde.

Cette démarche de mixité des publics permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

Un enfant porteur de handicap ou atteint de maladie chronique ou présentant des différences comportementales est avant tout un enfant pour lequel le respect de sa dignité passe par une volonté de lui offrir une réelle égalité des chances.
L'accueil d'un enfant le plus précocement possible, quand ses parents le souhaitent, participera à :

→ Mobiliser ses potentialités et ses compétences ;
→ Acquérir d'autres découvertes par l'émulation et l'entraide du groupe ;
→ Dynamiser son intégration ;
→ Donner la possibilité à ses parents de goûter à une vie normale ;
→ Permettre aux autres enfants de découvrir la différence et construire des relations d'entraide.

I. L'ACCUEIL

Chaque inscription fera l'objet d'une préparation individualisée entre les parents, et le Directeur responsable de la structure au travers d'une fiche personnalisée. Cette rencontre permettra de déterminer les modalités de l'accueil (aménagement du temps d'accueil, de l'espace, repérage des lieux pour l'enfant et la famille…).
Le type d'handicap n'est, en principe, pas un frein à l'accueil cependant une réponse personnalisée sera proposée à la famille.

La rencontre avec les parents de l'enfant permet :

- → Un premier contact,
- → Répondre aux questions des parents,
- → De s'informer de la personnalité et des particularités de l'enfant : quel est son/ses handicaps, ses possibilités, ses capacités relationnelles, d'autonomie et ses centres d'intérêt ?
- → De récupérer toutes les informations qui le mettront en relation avec l'entourage de l'enfant : médecin, famille, personne assurant le suivi habituel,
- → De décider ensemble des modalités d'intégration : quand, comment, combien de temps ? (établir une démarche d'intégration).

La rencontre avec les parents permet également de remplir ensemble la fiche personnalisée, précisant par écrit tout ce qui a été vu avec les parents durant l'entretien.
La fiche permet également de mieux organiser le séjour en conséquence, de prévenir les dangers…

II. LA SENSIBILISATION DE L'EQUIPE

L'équipe pédagogique sera informée des capacités et difficultés rencontrées par l'enfant au sein des réunions de préparation ou lors des réunions enfants. Ils seront également renseignés sur les modalités d'accueil qui ont été prédéfinies en collaboration avec la famille. Il sera mis à disposition sur chaque site, un livret comportant des fiches renseignant sur les différents handicaps ainsi que des conseils à adopter.

La sensibilisation sera également un moment d'échange entre les différents encadrant, permettant à chacun de s'exprimer sur ses appréhensions. Il permettra de déterminer notre organisation d'encadrement collective.

III. LES INFORMATIONS MEDICALES

Toutes informations médicales nécessaires à l'accompagnement de l'enfant seront diffusées à l'ensemble de l'équipe.
Le Directeur du centre sera le référent, en son absence une personnes désignée assurera ses fonctions. Il devra s'assurer :

- → De la prise du traitement,
- → De s'assurer que l'enfant ait toujours le traitement avec lui pour les sorties (ex : allergie aux piqûres, asthme…)
- → Des démarches administratives (fiche sanitaire, ordonnance nominative et récente),
- → De vérifier la validité du traitement dans le cas ou les parents le laisse en permanence sur la structure

Un emplacement spécial sera désigné pour le rangement du traitement éventuel, et l'affichage du PAI et numéros d'urgence
Le PAI sera également joint en copie à la fiche sanitaire.

POMPIERS	18
POLICE	17
MEDECIN Dr SCHIBI	03 82 55 43 57
HOPITAL Bel-air	03 82 55 82 55
CENTRE ANTI-POISONS NANCY	03 83 32 36 36
MAIRIE	03 82 82 57 00
ENFANCE MALTRAITEE	119
DDCS	03 87 75 41 55

IV. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET LE MOYENS

1. *Les objectifs*

→ Permettre à l'enfant de s'épanouir dans sa vie d'enfant,
→ Permettre aux parents de reprendre confiance en eux et en leur enfant et oser faire des projets,
→ Respecter chaque enfant et chaque famille en prenant en compte son identité, ses particularités, les pratiques et les valeurs familiales,
→ Permettre aux enfants en situation de handicap de grandir avec d'autres enfants,
→ Permettre à tous les enfants et à leurs parents de se sentir reconnus,
→ Permettre un espace de socialisation, d'éveil et d'initiatives.

2. *Les moyens*

→ L'accueil : un temps pour faire connaissance et s'apprivoiser. Cette première rencontre est essentielle pour créer un climat de confiance,
→ Désignation de personnel référent,
→ Permettre une adaptation d'accueil à la carte en proposant plages horaires, plannings modulés,
→ Adaptation des activités à l'accueil du handicap. Il s'agit de se questionner sur l'activité en tant que telle, les pratiques et les méthodes d'animation développées et leur évolution nécessaire pour accueillir l'enfant dans de bonnes conditions.
→ Etudier l'accessibilité sur l'ensemble de nos structures. Cette accessibilité doit prendre en compte les différentes formes de handicap et apporter des solutions techniques,
→ Formation du personnel.

3. *Organisation*

Pour chaque enfant présent au cours de l'accueil, une feuille personnalisée de prise en charge sera rajouté au projet pédagogique précisant le l'handicap, le référent, l'adaptation nécessaire (organisation des activités, technique…), le mode de participation de l'enfant, fonctionnement de l'équipe.

Nom de l'enfant	
Type de handicap ou trouble de la santé	
Période de présence	
Animateur référent (lors des repas, des sorties, des activités, des temps libres)	
Adaptation nécessaire (organisation des activités, technique,...)	
Mode de participation de l'enfant	
Fonctionnement de l'équipe (quotidien, lors des sorties,...)	

V. COMMUNICATION AVEC LES FAMILLES

La personne référente sera à la disposition quotidiennement des familles. Elle pourra ainsi donner des informations sur la journée, sur l'enfant, sur ses progrès… Moment important autant pour les parents que pour l'ensemble de l'équipe pour mieux comprendre l'enfant dans son quotidien.

VI. BILAN

1. *Avec les familles*

A la fin de l'accueil un bilan sera fait avec les familles et les enfants afin d'exprimer le ressenti de tous. Il est important pour poursuivre une démarche d'accueil de qualité de pouvoir collaborer tous ensemble.

2. *Avec l'équipe*

Afin d'évaluer l'organisation générale de l'accueil de l'enfant porteur d'un handicap, un bilan au sein de l'équipe sera également proposer au trimestre les secteurs APS et MR et la fin de chaque ACM.

Nous devons être toujours dans une démarche d'amélioration.

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation du projet pédagogique permet de proposer des évolutions, de remédier aux situations problématiques. Elle permet de constater ou non l'articulation entre les finalités définies dans le projet éducatif, les objectifs précisés dans le projet pédagogique et le fonctionnement du centre. L'évaluation permet aussi de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

I. QUE VA-T-ON EVALUER ?

L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence, l'efficacité ou la conformité avec les intentions de l'organisateur.
Plusieurs éléments peuvent être observés pour permettre une évaluation de la structure et du projet.
Exemple :

→ Où les actions prévues ont-elles été réalisés ? Etaient-elles adaptées aux objectifs annoncés ?
→ Les objectifs ont-ils été atteints ou non ?
→ Les objectifs proposés étaient il pertinents au regard du diagnostic ? (caractéristique du public, projet éducatif).
→ L'organisation (comment se sont déroulées les préparations des sorties, la gestion du temps, gestion des repas…).

II. OUTILS D'EVALUATION

→ Evaluations courantes avec l'équipe sur le terrain. Relais d'infos par l'animateur référent.
→ Mise en place d'une fiche d'auto-évaluation des animateurs par rapport à l'application sur le terrain des objectifs pédagogiques et des visées éducatives (une fiche en fin de période).
→ Une boîte à idées est mise en place à l'endroit où les parents signent, des bons « coupon-réponse » sont envoyés régulièrement aux familles
→ Bilan avec l'équipe :

ACM	Petites vacances : à la fin de la session

→ Evaluation par les enfants sous forme de forum, dessins (soleil, nuage)…
→ Evaluation par les parents avec une enquête de satisfaction.

La réunion de bilan aura lieu à Fixem, le 14 mai 2013 de 14h00 à 15h45.

EMARGEMENT

Date et signatures de l'équipe d'animation :

NOM	PRENOM	DATE	SIGNATURE
JOLY	Coralie		
TUBIA	Tiffany		
REMY	Michèle		
FORETT	Jennifer		
SCHMITT	Céline		
DEBARS	Marine		
BIANCHI	Sandy		
PAIX	Elodie		
SPEICHER	Susanne		